

La Lettre du Réseau Rural de Mayotte

C'est ensemble que se construit l'avenir des territoires

N°04_AVRIL 2017



Journée de l'Europe Mai 2016

Après une année de lancement des actions et de mise en place de la cellule d'animation, le réseau rural de Mayotte se met en marche ; avec pour mission d'informer, d'accompagner et de promouvoir le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural : FEADER.

Fort de cette dynamique déjà engagée, le 22 février 2017 s'est tenu le deuxième comité de pilotage dont l'objectif était de dresser un bilan 2016 et de valider un plan d'actions 2017.

Tisser et renforcer le lien entre tous les acteurs du développement de la sphère agricole et rurale, favoriser les échanges, valoriser les bonnes pratiques, apprendre à travailler tous ensemble pour guider les porteurs de projet, apporter des réponses concrètes pour améliorer la qualité des dossiers financés par le FEADER, sont les objectifs de cette campagne 2017.

Plus que jamais, le réseau rural grâce à la diversité de ses membres et à son équipe renforcée et mobilisée sur le terrain, doit servir à la réflexion puis à l'action. Afin que chaque porteur de projet, petit producteur ou membre d'une collectivité, d'une association, puisse à son tour franchir le pas et contribuer au programme de développement rural de Mayotte.

C'est ensemble que nous construisons l'avenir,

A très vite,

Les animateurs

PDR : bilan intermédiaire et version 2

Le programme de développement rural (PDR) de Mayotte est mis en œuvre sur le territoire depuis deux ans. Pour rester cohérent avec les enjeux dégagés lors de son élaboration, et tout en considérant les premiers enseignements de cette programmation 2014-2020, il a semblé pertinent de faire évoluer certains dispositifs et d'envisager de nouvelles mesures, dans une deuxième version du PDR de Mayotte, applicable pour 2017.

Concernant un premier bilan fin 2016, on retiendra que **près de 25% de l'enveloppe FEADER a été engagée** (soit 15 millions), **mais moins de 2% de paiements ont été effectués**, faute de réalisation des actions ou d'outils de paiement finalisés (en cours de résolution).

Onze types d'opérations (TO) ont été ouverts par appel à projets (AAP) : Information/démonstration agricole et Coopération, qui sont des projets pluriannuels, mais aussi Infrastructures rurales, Aménagements touristiques en zone naturelle, Formation, et LEADER.

On retiendra des **actions de transfert et d'informations** fortement plébiscitées par les organismes, de même que des **projets de coopération très structurants** pour les filières agricoles et les réseaux environnementaux, et favorisant l'innovation notamment au travers des **trois groupes opérationnels (GO)**.

A été retenue la candidature des **trois groupes d'action locale (GAL)**, couvrant l'ensemble du territoire mahorais et ayant chacun défini leur stratégie locale de développement. Les enveloppes des mesures **d'investissements ont été peu consommées et donc rééquilibrées** pour la version 2 du PDR. De mêmes les **mesures agro-environnementales et climatiques**, dues à des difficultés de mise en œuvre sont actuellement révisées.



Projet de coopération LESELAM : sensibilisation sur l'érosion des sols

La mesure de **services de bases et rénovation en zone rurale a été particulièrement sollicitée** (investissements touristiques et protection et restauration des milieux en zone naturelle, gestion des eaux pluviales et sécurisation des voiries...)

Pour la version 2 du PDR on note que **l'enveloppe du TO lié aux structurations des filières agricoles a été presque doublée**, eu égard aux besoins, de même que pour le **TO sur les investissements en faveur de la transformation et de la commercialisation**, dont l'enveloppe a quasi triplé. De nouveaux TO ont été ouverts : pour compléter le projet d'abattoir bovin, indispensable aux éleveurs pour obtenir des aides PAC, des **investissements pour les eaux agro-industrielles** sont maintenant éligibles. Pour renforcer la connaissance sur les zones agricoles, une **action de coopération pour créer et animer un observatoire des parcelles** est proposée. Enfin, pour soutenir la professionnalisation des acteurs et filières agricoles, un TO permettra la **mise en place de groupements de producteurs**. Neuf AAP sont prévus pour 2017. La mesure 2 « Services » sera ouverte au fil de l'eau.

Pour davantage de précisions, n'hésitez pas à contacter le Réseau Rural ou le Service Europe de la DAAF



► Parlons FEADER

Focus sur le projet « Mise en place d'un dispositif de renforcement des capacités des associations environnementales de Mayotte »

L'accompagnement des associations se poursuit

Depuis fin 2016, le comité français de l'UICN en partenariat avec Mayotte Nature Environnement et la FMAE porte un projet d'appui à la Société Civile. Financé par le FEADER dans le cadre du Programme de Développement Rural de Mayotte, il se traduit de plusieurs manières :

- l'information, la veille et la communication sur les sujets qui pourraient concerner les associations
- le renforcement de compétences sur des thématiques administratives, techniques ou environnementales (gestion associative et financière, montage de projet, écologie, ...)
- la mise en réseau avec d'autres acteurs associatifs, institutionnels ou scientifiques, avec des experts...
- l'accompagnements au montage et suivi de projets associatifs, la recherche de financements.



La première phase du projet avait permis, via l'organisation de 4 ateliers sur le territoire (Chirongui, Sada, Mamoudzou, Dzoumogné) de rencontrer 80 membres d'une quarantaine d'associations, de présenter la Stratégie Biodiversité et d'échanger sur les difficultés, besoins mais aussi les forces des associations. Les ateliers de renforcement de compétences réalisés le 24 et 25 mars en mairie de Sada ont marqué le lancement de la deuxième phase. Ils se poursuivront tout au long de l'année dans des communes différentes. Un appel à candidature lancé début mars vient également de se terminer, la sélection des cinq projets à accompagner est actuellement en cours.

Pour suivre le projet:

[FB UICN Mayotte](#) / [Les actions de l'UICN à Mayotte](#) / [Plaque du projet](#) /
Contact: fiona.roche@uicn.fr Tél: +262(0)269.630.250 et Mob:+262(0)639.02.32.05

Un nouveau plan d'actions pour le Réseau Rural Et une équipe renforcée

Le comité de pilotage du 22 février dernier a permis de valider le nouveau plan d'action du réseau rural 2017.

Ainsi il recentrera ses missions sur

1. la communication sur le PDR (programme de développement rural de Mayotte), qui est la feuille de route pour la programmation 2014-2020;
2. l'accompagnement des porteurs de projets, au travers de formation, outils, groupes de travail...;
3. la valorisation du FEADER et des initiatives locales
4. l'échange entre acteurs pour l'innovation et la coopération, deux principes forts de l'Europe

Pour cela, l'équipe mise à disposition des bénéficiaires s'est renforcée (de gauche à droite):

- Abdoul-Anziz Ben-Youssouf (DAAF Mamoudzou) —> référent RR et lien avec le réseau national et européen
- Adeline Lhomme (chargée de mission DAAF, basée à Coconi du mercredi au vendredi) —> appui au montage de projet
- Cécile Morelli (EPN Coconi) —> animatrice RR, animation et information sur le PDR
- Florence Caniparoli (EPN Coconi) —> animatrice RR, actions de communication



Contacts :
DAAF
abdoul-anziz.ben-yousouf@agriculture.gouv.fr
adeline.lhomme@agriculture.gouv.fr
Cellule d'animation au lycée agricole
florence.caniparoli@educagri.fr—06.39.68.01.13
cecile.morelli@educagri.fr—06.39.19.16.93

